

Programme de Placement Avancé (PA) au Centre scolaire Léo-Rémillard

Désireux de répondre aux besoins académiques de ses élèves et des choix de carrière qu'ils feront, le CSLR propose des cours dans le Programme de Placement avancé (PA) tel que décrit dans son prospectus de l'année en cours. Le PA est un programme d'envergure internationale, initié et dirigé par le College Board des États-Unis, basé aussi à Vancouver, qui permet aux élèves des classes de 11^{ème} et 12^{ème} d'acquérir des crédits validés au niveau universitaire tandis qu'ils suivent encore le cursus secondaire auprès de plus de 6000 institutions post-secondaires. Le PA leur permet de faire d'une pierre plusieurs coups. Ils économisent du temps qui devrait normalement être investi à prendre des cours lors de leur parcours universitaire et en même temps ils sont en train de réduire les coûts de ces études d'une manière générale.

Les cours offerts dans un programme de PA couvrent les langues, les mathématiques, la technologie, les sciences naturelles et sociales, pour ne citer que cela. Pour l'année académique 2018-2019, le CSLR offrira les cours suivants :

Français : Langue et culture 42S
Anglais: Literature and Composition 42S
Calcul (AB) 42S

Les élèves qui prennent ces cours auront à défrayer des coûts suivant les dates de tombée des inscriptions qui se font en général au cours du mois de septembre de l'année scolaire en cours. Une partie des frais sera payée par l'école mais les élèves devront payer un montant de 55 dollars par examen.

Quelques faits importants sur le PA :

Comment s'inscrire?

L'élève qui veut prendre un cours de PA devra s'inscrire au portail et soumettre le formulaire d'inscription ci-dessous signé.

Combien de crédits les universités acceptent-elles?

Certaines universités acceptent de transférer jusqu'à 30 crédits tandis que d'autres ne posent pas de limites quant au nombre de crédits que vous pouvez transférer. Pour savoir quels crédits et combien de crédits seront acceptés dans une université en particulier, visitez le site : <https://apstudent.collegeboard.org/creditandplacement/search-credit-policies>, visitez les sites web des universités, ou utilisez ce code QR :



Tapez le nom de l'université qui vous intéresse dans la boîte de textes proposé à cet effet et vous aurez accès aux politiques en cours de l'université en question.

Quand les examens auront-ils lieu?

Les examens se tiendront au CSLR au cours du mois de mai. Les élèves inscrits au PA recevront un horaire à l'avance pour se préparer en conséquence. Cliquez ici : <https://apstudent.collegeboard.org/takingtheexam/ap-calendar> ou utilisez le code QR suivant :



Est-ce qu'on accepte des adaptations lors des examens dans le PA?

Certes les adaptations sont permises autant qu'elles ont été faites avant dans les autres évaluations de l'école et qu'elles ont été documentées. Les demandes d'adaptation doivent être faites bien avant l'examen selon les délais établis par le College Board au cours de l'année. Veuillez vérifier les échéanciers dans le calendrier que vous allez recevoir lors de votre inscription.

Comment mon score sera-t-il transféré et interprété?

Le College Board dispose d'un système automatique de transfert de score utilisant un code propre à chaque université affiliée.

Autres questions?

Pour d'autres questions, il est suggéré de communiquer avec la conseillère, Madame Grimard-Paquette ou de visiter le site du College Board.